



# L'INFORMATEUR

Le bulletin d'information de Saint-Placide

JANVIER 2010

## HEURES D'OUVERTURE DES PATINOIRES EXTÉRIEURES

**Patinoires École de l'Amitié et Parc Cyrille-Lalande:**  
(281, montée Saint-Vincent)

Éclairage en soirée et abri non chauffé pour chauffer vos patins.

Du lundi au dimanche, de 10 h à 22 h

### Sections indépendantes

(281, montée Saint-Vincent – Parc Cyrille-Lalande):

- patinage libre familial et tout-petits
- hockey

Veuillez noter qu'il n'y a aucune surveillance sur les lieux et que la Municipalité n'est pas responsable pour les objets perdus ou volés. **Vos suggestions sont les bienvenues ! N'hésitez pas à communiquer avec nous au 450 258-2305.**



## ACTIVITÉS DE LOISIR SESSION HIVER 2010

### Dernière chance - Dernière chance

La période d'inscription aux activités de loisir de la session hiver 2010 est prolongée de quelques jours ! Elle se terminera le mercredi 20 janvier 2010.

Pour toute inscription reçue au bureau ou déposée dans la boîte à lettre ultérieurement, des frais de **10 \$ par cours** seront exigibles.

Faites vite ! Quelques places sont encore disponibles pour plusieurs cours !

Participez en grand nombre !

C'est le secret d'une programmation diversifiée !

Pour toute information supplémentaire ou suggestion, n'hésitez pas à communiquer avec madame Johanne Béliveau, coordonnatrice des loisirs et des communications, au 450 258-2305 poste 231 ou par courriel à l'adresse suivante : [ibeliveau@municipalite.saint-placide.qc.ca](mailto:ibeliveau@municipalite.saint-placide.qc.ca)

## ASSEMBLÉE DU CONSEIL

Le 11 janvier 2010, lors de l'assemblée ordinaire, le conseil municipal a adopté les résolutions suivantes :

- ⇒ Don de 850 \$ à la Fondation Sercan ;
- ⇒ Acceptation de la convention de travail pour les employés municipaux 2010, 2011 et 2012 ;
- ⇒ Achat de publicité au montant de 169 \$ - L'outil de travail quotidien du personnel enseignant sur le territoire de la Seigneurie-des-Mille-Îles ;
- ⇒ Rétrocession terrain situé à côté de la bibliothèque municipale (Lot 3 445 043) ;
- ⇒ Projet de résolution Commission d'enquête publique – Allégations de conflits d'intérêts et de collusion dans l'industrie de la construction ;
- ⇒ Renouvellement de la cotisation annuelle A.D.M.Q. ;
- ⇒ Renouvellement de l'entente avec le CIT des Laurentides pour l'année 2010 ;
- ⇒ Adhésion au réseau FADOQ des Laurentides au montant de 100 \$ ;
- ⇒ Adhésion à la Société d'Histoire Régionale de Deux-Montagnes au montant de 50 \$ ;
- ⇒ Nomination du délégué et d'un substitut pour le Comité consultatif agricole (CCA) à la M.R.C. de Deux-Montagnes ;
- ⇒ Fête de Noël des enfants - Félicitations au comité des Loisirs ;
- ⇒ Acceptation de la démission et nomination d'un membre sur le CA du Festi-Vent sur glace ;
- ⇒ Animation Rat Biboche à la bibliothèque municipale pour l'année 2010 ;
- ⇒ Embauche de madame Gynet Rhéaume pour l'école du Petit Monde – session hiver 2010

**Prenez note que la prochaine assemblée ordinaire du conseil municipal aura lieu le lundi 1<sup>er</sup> février 2010, à 20 heures, à la salle Jean-Paul-Carrières.**



# SÉCURITÉ PUBLIQUE

## Association des motoneigistes du Québec

Communiqué de presse, émis le 20 décembre 2009

### Motoneigistes: Ne circulez pas sur les cours d'eau

MONTREAL, le 20 déc. /CNW Telbec/ - Malgré le temps froid qui persiste depuis quelques jours, l'Association des Motoneigistes du Québec (AdmdQ) tient à rappeler aux motoneigistes qu'il ne faut en aucun temps circuler sur les lacs et rivières.

Les cours d'eau peuvent paraître glacés, mais les motoneigistes doivent attendre que les clubs de motoneigistes aient eu le temps de vérifier et de baliser les sentiers ainsi que de s'assurer de l'épaisseur et de l'état des glaces.

La noyade est l'une des principales causes de décès en motoneige. De plus, l'épaisseur de la glace peut se modifier en moins de quelques heures à cause des conditions météorologiques changeantes.

L'épaisseur minimale afin qu'un motoneigiste puisse circuler est d'au moins 15 centimètres et les motoneigistes devraient toujours avoir avec eux des pics à glace afin de s'aider à se sortir de l'eau. L'AdmdQ recommande d'éviter en toutes circonstances la glace ou la neige mouillée ainsi que les glaces recouvrant les eaux vives telle que les rivières.

Nous invitons les motoneigistes à visiter notre site internet au [www.admdq.org](http://www.admdq.org) afin de s'informer des conditions de sentiers et des avertissements.

Pour informations :

Madame Nancy Fredette, Directrice générale 450-770-2186 (cellulaire)

[n.fredette@admdq.org](mailto:n.fredette@admdq.org)

## LOISIRS

### CHRONIQUE BIBLIO

#### HEURES D'OUVERTURE :

Dimanche et lundi :	Fermé
Mardi et vendredi :	14 h à 21 h
Mercredi et jeudi :	14 h à 16 h
Samedi :	10 h à 12 h
	et 14 h à 16 h

#### **Club du Rat Biboché**

##### *Tu as entre 4 ans et 8 ans ?*

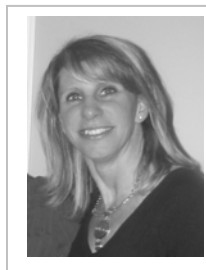
Le rat Biboché t'invite à te joindre aux activités de son club à la bibliothèque municipale. Cet hiver, Brindille t'attend aux dates suivantes :

Samedi 13 février 2010, 10 h

Samedi 13 mars 2010, 10 h

Samedi 10 avril 2010, 10 h

LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PLACIDE SOUHAITE LA BIENVENUE À MADAME CHANTAL BREAULT, NOUVELLE RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DEPUIS LE 5 JANVIER DERNIER.



Ayant été bénévole et employée de la bibliothèque depuis plusieurs années, c'est avec plaisir que j'ai accepté ce nouveau défi de responsable à la bibliothèque. Je vous invite, placidiennes et placidiens, à venir me rencontrer à la bibliothèque, où il me fera plaisir de vous accueillir et de vous conseiller, si vous le désirez. Je tiens à remercier madame Danielle Le Moëligou et je lui souhaite une très belle retraite.

Au plaisir de vous rencontrer très prochainement,

Votre nouvelle responsable  
Chantal Breault

#### **Changement de système informatique du Réseau Biblio des Laurentides et de la bibliothèque municipale.**

La migration vers notre nouveau logiciel s'échelonnera sur quelques mois en début d'année. Afin d'entreprendre cet important processus simultanément dans toutes les bibliothèques affiliées au Réseau Biblio des Laurentides, les prêts inter biblios (P.I.B.) sont suspendus dès ce mois-ci, pour toute la durée du processus. Nous nous excusons pour tout inconfort causé. Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec madame Chantal Breault, responsable de la bibliothèque municipale au 450 258-1780.



# LE BABILLARD DES ORGANISMES



**Vous êtes membre d'un organisme reconnu par la municipalité et désirez faire paraître un communiqué dans l'Informateur ?**

Nous vous invitons à faire parvenir celui-ci à madame Johanne Béliveau, coordonnatrice des loisirs et des communications à l'adresse courriel suivante : [jbeliveau@municipalite.saint-placide.qc.ca](mailto:jbeliveau@municipalite.saint-placide.qc.ca), avant le 15<sup>e</sup> jour du mois précédant celui de la parution. Il vous est également possible de venir déposer le communiqué par écrit au bureau municipal ou dans la boîte à lettre extérieure prévue à cet effet.



L'équipe de festi-vent sur glace est heureuse d'offrir ses vœux les meilleurs à tous les Placidiens et Placidiennes pour une année 2010 remplie de joie, de bonheur, de santé, une année à la hauteur de vos aspirations.

Qu'un bon vent guide le cerf-volant de nos vies!

Au plaisir de se retrouver les 20 et 21 février lors de notre grand festival hivernal.

Sandra Olivier, directrice générale

## GUIGNOLÉE 2009

Les bénévoles de la guignolée 2009 à Saint-Placide, vous remercient de votre grande générosité et de votre gentillesse lors de notre collecte du 6 décembre dernier. Les dons et denrées recueillis ont permis d'offrir des paniers de Noël à 17 familles de Saint-Placide dans le besoin. Nous remercions M. Albert Sicard, M<sup>me</sup> Carole Beaudoin, M. Alain Roy, M. Pierre Laperle et la Caisse Populaire Desjardins de Mirabel.

MERCI ! MERCI ! MERCI !  
À VOUS TOUS QUI AVEZ CONTRIBUÉ AU  
SUCCÈS DE LA GUIGNOLÉE 2009

*Les bénévoles de la guignolée*



**Commission scolaire de la  
Seigneurie-des-Mille-Iles  
École de l'Amitié**

### Admission préscolaire et nouveaux arrivants

Nous désirons vous informer que la période officielle d'admission pour tous les nouveaux élèves (préscolaire et nouveaux arrivants sur le territoire) aura lieu du lundi 25 janvier 2010 au vendredi 5 février 2010. Il est important d'appeler la secrétaire de l'école au 450 434-8391 afin de prendre rendez-vous.

#### Période d'admission et d'inscription :

Le jour, entre 7 h 30 et 11 h 00 ou entre 12 h 30 et 15 h 15.

Le mardi 26 janvier, entre 7 h 30 et 11 h 00

ou entre 12 h 30 et 19 h 00.

Un des parents ou le tuteur de l'enfant doit se présenter au secrétariat avec les documents suivants :

- Certificat de naissance original grand format ;
- Carte d'assurance maladie ;
- Preuve de résidence ;  
(compte de taxes scolaires ou municipales ou permis de conduire ou compte d'électricité ou de gaz ou copie d'acte d'achat notarié ou copie de bail) ;
- Pour l'élève de niveau primaire, copie du dernier bulletin.

Lors de l'admission, il n'est pas nécessaire que l'élève accompagne les parents.

Les élèves qui fréquentent actuellement l'école de l'Amitié ou qui sont déjà dans une école de la CSSMI ne sont pas concernés par cette démarche. Vous aurez à compléter un formulaire de réinscription au cours du mois de février.

Merci de votre collaboration.



## **OFFRE D'EMPLOI**

La Municipalité de Saint-Placide est à la recherche d'un ou d'une technicienne en loisir pour le camp de jour 2010.

L'horaire de travail est de 35 heures par semaine, du lundi au vendredi, à compter du 7 juin 2010 jusqu'au 18 juin 2010, suivi d'un horaire de 40 heures par semaine pour une période de 9 semaines débutant le 21 juin 2010 et se terminant le 20 août 2010. Il y a une partie planification, 50 heures au total réparties entre le 15 février 2010 jusqu'au 4 juin 2010, à raison de quelques heures par semaine en fonction des disponibilités du candidat. Cet horaire sera à déterminer.

Les conditions d'emploi sont : détenir un minimum de 3 ans d'expérience en animation et tenue d'activités pour les jeunes. Aimer les enfants et connaître plusieurs jeux ou activités de groupe.

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez communiquer avec madame Johanne Béliveau au 450 258-2305 poste 231 ou transmettre votre curriculum vitae à son attention au plus tard le 29 janvier par télécopieur au 450 258-3059 ou par courriel à [jbeliveau@municipalite.saint-placide.qc.ca](mailto:jbeliveau@municipalite.saint-placide.qc.ca) ou par courrier au 281, montée Saint-Vincent, Saint-Placide (Québec) J0V 2B0.

## **CALENDRIER DES COLLECTES DE DÉCHETS POUR L'ANNÉE 2010**

Veuillez prendre note que le calendrier des collectes de la Régie Intermunicipale Argenteuil - Deux-Montagnes a été distribué à la fin de l'année 2009 sur notre territoire. Il vous est également possible d'en obtenir une copie au bureau municipal ou au <http://www.riadm.ca/homez.htm>.

## **RÉCUPÉRATION DES ARBRES DE NOËL**

Quand ? Du 5 au 29 janvier 2010,  
Où ? Au garage municipal  
281, montée Saint-Vincent  
Saint-Placide

## **LA CAMPAGNE DE VACCINATION SAISONNIÈRE DÉBUTE LE 14 JANVIER PROCHAIN**

Centre de santé et de services sociaux  
du Lac-des-Deux-Montagnes

## **COMMUNIQUÉ**

**Saint-Eustache, le jeudi 7 janvier 2010** – Le Centre de santé et de services sociaux du Lac-des-Deux-Montagnes désire informer la population de son territoire que **la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière débutera le jeudi 14 janvier prochain.**

Rappelons que le Programme de vaccination gratuit de la Santé publique vise les personnes suivantes :

- les enfants de 6 à 23 mois ;
- la famille et les personnes prenant soin des enfants de la naissance à 23 mois ;
- les femmes enceintes en bonne santé ainsi que les gens habitant le même domicile ;
- les personnes de 60 ans et plus ;
- les personnes à risque de complication en raison d'une maladie chronique ainsi que celles vivant sous le même toit.

Les personnes visées par le programme pourront se présenter, sans rendez-vous, du 14 au 30 janvier prochain, les jeudis et vendredis, de 12 h 30 à 19 h 30 et les samedis, de 9 h à 16 h, au centre de vaccination du 565, boul. Arthur-Sauvé situé à 500 mètres au nord de l'Hôpital de Saint-Eustache. Il est à noter que les barrières seront ouvertes seulement deux heures avant l'ouverture. De plus, d'autres cliniques seront offertes dans la communauté jusqu'au 13 février prochain, aux endroits et aux heures suivantes :

- Saint-Joseph-du-Lac (Salle municipale), le jeudi 4 février de 12 h 30 à 19 h 30 ;
- Saint-Augustin (Centre culturel), le vendredi 5 février de 12 h 30 à 19 h 30 ;
- **Saint-Placide**  
**(Salle municipale Jean-Paul-Carrières),**  
**le samedi 6 février de 12 h 30 à 17 h ;**
- Oka (Salle de la mairie), le jeudi 11 février de 12 h 30 à 19 h 30 ;
- Centre commercial Place Saint-Eustache (ancien local de Bouclair au sous-sol),  
le vendredi 12 février de 12 h 30 à 19 h 30 et le samedi 13 février de 9 h à 16 h.

Il est recommandé d'avoir reçu le vaccin contre la grippe A(H1N1) avant celui de la grippe saisonnière. Toutefois, les personnes n'ayant pas reçu le vaccin contre la grippe A(H1N1) pourront le recevoir au même moment. Nous vous suggérons de porter des manches courtes et n'oubliez surtout pas d'apporter votre carte d'assurance maladie!